

Anniversaire de SM le Roi : un heureux événement

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-08-2007 13:00:19

Le peuple marocain célèbre, mardi, le 44-ème anniversaire de SM le Roi Mohammed VI, évènement que fêtent toutes les composantes de la nation, particulièrement les jeunes dont l'énergie alimente l'aspiration à créer des richesses pour des lendemains meilleurs, dans la fidélité aux idéaux supérieurs et à l'esprit de citoyenneté positive.

Ce joyeux anniversaire, qui intervient dans le sillage de la Fête du Trône et du bilan de huit années de règne marquée du sceau d'une dynamique singulière de réformes socio-économiques et de développement humain, est l'occasion de mettre en exergue toute la place qu'occupent les jeunes dans les plans et intentions de développement, sachant qu'ils forment l'épine dorsale de la société et un véritable vivier d'énergies et de potentialités prêtes à servir l'édification du Maroc de demain.

Ainsi, la question de l'emploi des jeunes figure en bonne place dans l'échelle des priorités arrêtées par le Souverain. En effet, dans le discours du Trône du 30 juillet dernier, SM le Roi avait tenu à souligner toute l'importance qu'il convient d'accorder à l'initiative privée et aux "grandes entreprises citoyennes".

"Notre but ultime est d'assurer des opportunités d'emploi productif pour la jeunesse de notre pays, car, c'est là le véritable objectif à l'aune duquel se mesure la crédibilité de tout programme politique", a affirmé le Souverain.

Entre autres questions liées à la jeunesse, SM le Roi avait également souligné le caractère fondamental de la réforme de l'éducation et de la formation pour l'avenir du pays et des générations montantes.

Dans ce sens, le Souverain avait insisté sur la nécessité de "redoubler d'efforts afin de réussir la réhabilitation de l'école publique et la promotion de l'enseignement privé, dans le respect du principe d'égalité des chances".

La mise en place du Conseil Supérieur de l'Enseignement, à la rentrée scolaire 2006-2007, s'inscrit en droite ligne dans cette perspective, comme cela a été souligné par le Souverain, le 14 septembre 2006, dans un discours à cette occasion.

SM le Roi avait en effet réaffirmé "la place privilégiée que Nous réservons, dans Notre projet de développement de la société, à la réforme de l'éducation, tant son rôle est déterminant dans la diffusion du savoir, l'ancrage des valeurs de citoyenneté et la préparation des générations de demain".

Cette institution répond effectivement au souci constant de SM le Roi de favoriser l'émergence d'une "école performante, intégrée dans son environnement, une école efficiente dans le combat engagé pour le développement humain".

Cette année, l'anniversaire de SM le Roi a ceci de très particulier qu'il intervient moins de trois semaines en amont d'un événement saillant dans la vie politique du Maroc, à savoir les élections législatives du 7 septembre, rendez-vous dont l'importance est majeure à tout point si on en juge par les perspectives qu'il ouvrira pour l'ancrage de la démocratie et la consolidation de l'Etat de droit.

Dans ce contexte, la participation massive de l'électorat marocain à ce scrutin, en particulier les jeunes, constitue à la fois un gage de succès de l'opération électorale et, pour tout un chacun, une manière de témoigner de l'adhésion aux options démocratiques prises et pratiquées en toute transparence par SM le Roi.

Et si la participation de tous revêt un intérêt primordial, celle des jeunes est vitale pour la démocratie, le poids des jeunes dans la pyramide des âges de l'électorat serait, s'il est massivement jeté dans la balance politique, déterminant pour le cap que prend le Royaume vers une vie politique des plus évoluées. Pour tout jeune, l'acte de voter est révélateur d'une maturité politique et de l'aptitude à s'impliquer de façon saine dans la joute politique.

Cette année-ci, cet anniversaire est l'occasion, pour tout jeune, de mesurer toute l'importance que revêt l'acte d'aller aux urnes, un acte chargé de retombées heureuses pour l'avenir du pays, un avenir que le Souverain veut aussi radieux que possible et auquel SM le Roi a impliqué davantage la jeunesse en abaissant l'âge légal de vote à 18 ans au lieu de 20 ans.

MAP